

Honoraires de l'Agence

Tranches du prix de vente cumulatives :

Jusqu'à 75 000 € : 9 % TTC

de 75 000 € à 120 000 € : 5,5 % TTC

A partir de 120 000 € : 3,5 % TTC

Avec un minimum de 6 % du prix de vente

Honoraires minimum par transaction : 6 000 € TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur

Applicable à compter du 01/04/17

